



TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCI™) significatif auprès de ConocoPhillips pour le développement du champ TOR II

Avril 23, 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 23 avril 2019 —TechnipFMC (Paris : FTI) (NYSE : FTI) a remporté un contrat intégré significatif⁽¹⁾ portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCI™), auprès de ConocoPhillips, pour le développement du champ TOR II, situé dans le secteur norvégien de la mer du Nord à une profondeur d'eau de 80 mètres.

Ce contrat couvre la livraison et l'installation d'un système de production sous-marin, comprenant l'installation d'un ombilical, de flowlines rigides et des équipements sous-marins associés.

Arnaud Pieton, Président Subsea de TechnipFMC, déclare : « C'est le premier contrat iEPCI™ remporté auprès de ConocoPhillips. Grâce à une implication et une collaboration dès les phases amont du projet, nous avons mis au point avec ConocoPhillips une solution sous-marine intégrée permettant d'accélérer la première production de pétrole par rapport à l'exécution traditionnelle des projets. Nous avons travaillé en partenariat avec ConocoPhillips dans la zone Ekofisk sur plusieurs projets et nous sommes honorés que ConocoPhillips renforce sa relation avec TechnipFMC, en adoptant nos solutions innovantes et complètes ».

⁽¹⁾Pour TechnipFMC, un contrat « significatif » se situe entre 75 millions de dollars et 250 millions de dollars

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles.

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

###

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement

investisseurs
Tel : +1 281 260 3665
Email : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les
investisseurs (Europe)
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Tel : +33 1 47 78 39 92
Email : [Christophe Bélorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot)

Delphine Nayral
Directrice, Relations publiques
Tel: +33 1 47 78 34 83
Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral)